

NAUVIALE *Info*

Novembre 2014



Le Mot du Maire

Le soir du premier tour des élections municipales, le 23 mars dernier, après l'adhésion des Nauvialoises et Nauvialois à notre projet «Nauviale, Vivre ensemble », je rappelais au nom du nouveau Conseil Municipal les grandes lignes de notre action pour les six ans à venir : école et vivre ensemble, patrimoine et réseau, finances maîtrisées et communication soutenue.

Alors, dans cette fin d'année 2014 et après six mois passés comme nouveau maire de la commune, je suis heureux de pouvoir vous présenter ce premier bulletin d'information qui correspond bien à notre volonté d'une large communication. Ce document vise à être un lien entre le conseil municipal et vous tous. Il sera complété prochainement comme nous l'avions indiqué par un site internet afin de vous tenir informés de façon plus rapprochée de nos actions au service de l'intérêt général.



Pendant ces six mois de travail, le Conseil Municipal s'est réuni mensuellement et parfois jusqu'à des heures tardives afin de traiter dans la continuité les sujets préoccupant notre collectivité. Nous avons notamment assuré l'organisation gratuite des temps péri éducatifs pour les enfants de notre école, conformément aux orientations gouvernementales. Nos agents communaux Maryline Cabrolier et Laurence Landes-Volte ont su répondre à l'appel de la commission école et feront monter en puissance le dispositif des animations dans l'intérêt de nos enfants.

La partie travaux n'a pas été délaissée et malgré un contexte financier contraint, nous avons décidé pour Combret la réfection d'une partie du réseau pluvial et d'assainissement en liaison avec la communauté de communes. Le dossier d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques route de Labro a également été repris et les travaux sont en cours. En outre, le travail quotidien de Thierry Foulquier, nouvellement recruté au sein de notre collectivité permet de maintenir nos 65 kilomètres de voirie dans un état correct (bouchage des trous à la grave émulsion et point à temps). L'entretien des espaces verts, des deux cimetières, des deux églises et des bâtiments communaux fait aussi l'objet de notre attention.

Enfin, je ne peux clore ce premier éditorial sans évoquer le château de Beaucaire. Nous avons continué les négociations en cours à partir de l'achat initial à Monsieur et Madame Randeynes et depuis septembre, la commune dispose foncièrement de l'ensemble du site qui pourra donc être sauvegardé et sécurisé dans l'intérêt de tous.

Pour terminer, ces premiers pas de maire ont été aussi pour moi, l'occasion de représenter la commune tant au niveau intercommunal que départemental et régional. Je m'investis pleinement dans cette tâche afin que nos villages de Nauviale et Combret soient reconnus et que nous puissions y mener des projets qui permettront aux générations futures de rester sur notre territoire attaché d'histoire. Notre commune a la chance d'être au centre de la communauté de communes, à moins d'une demi-heure de Rodez et Decazeville et sur un axe structurant, ce qui nous permet de rester confiant en l'avenir.

Mon regret, cependant, est de ne pas disposer de journées de 48 heures qui me permettraient outre le travail quotidien d'animation, de coordination et d'administration de la collectivité, de venir plus fréquemment à votre rencontre. Cependant, mes adjoints, le conseil municipal et moi restons à votre écoute et lors de ma présence hebdomadaire à la mairie, avec à mes côtés Françoise Bertrand, les portes de la municipalité vous sont grandes ouvertes.

En guise de conclusion, je vous donne donc rendez-vous dès à présent le dimanche 11 janvier à 11h30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux, rendez-vous que je souhaite perpétuer pour les habitués mais aussi largement étendre afin que tous les habitants puissent participer à la vie collective de notre commune. Très bonne lecture de ce numéro de « *Nauviale Info* ».

Le Maire

Sylvain COUFFIGNAL

Conseil Municipal

Nous vous présentons la répartition des conseillers municipaux dans les différentes commissions et délégations

Commissions communales:

École Enfance Jeunesse	Marie-Hélène CAVAILLES - Fabien GUIRAL - Delphine CARLES-DUBOC -
Service à la Personne	Colette CHINCHOLLE - Gérard RAYNAL - Christiane SAULES – Sabine SERVIERES
Budget Finances	Marie-Hélène CAVAILLES - Sylvain COUFFIGNAL - Christian CAMPELS
Appel Offre	Isabelle GARDIN - Fabien GUIRAL - Christiane SAULES
Travaux Voirie	Jérôme GARROTE - Sylvain COUFFIGNAL - Gérard RAYNAL
Bâtiments communaux	Jean-Pierre GARY - Francis TOURNEMIRE - Jean PEGUES
Urbanisme	Sylvain COUFFIGNAL - Christian CAMPELS - Delphine CARLES-DUBOC Marie-Hélène CAVAILLES - Isabelle GARDIN - Philippe SERVIERES
Information Communication	Philippe SERVIERES - Colette CHINCHOLLE - Fabien GUIRAL – Sabine SERVIERES

Commissions intercommunales:

COMMISSION	PRESIDENT	TITULAIRE	SUPPLEANT
Finances budget principal	Jean-Marie LACOMBE	Marie-Hélène CAVAILLES	Christian CAMPELS
Assainissement	Jacques SUCRET	Jérôme GARROTE	Sylvain COUFFIGNAL
Finances assainissement	Jacques SUCRET	Christian CAMPELS	Marie-Hélène CAVAILLES
Développement économique et numérique	Anne GABEN-TOUTANT	Sylvain COUFFIGNAL	Christian CAMPELS
Bâtiments	Daniel RAYNAL	Philippe SERVIERES	Gérard RAYNAL
Déchets ménagers	Gabriel ISSALYS	Fabien GUIRAL	Isabelle GARDIN
Équipements sportifs	Gabriel ISSALYS	Gérard RAYNAL	Fabien GUIRAL
Voirie	Christian POUGET	Jérôme GARROTE	Jean PEGUES
Service à la personne/Défense service public	Paul GOUDY	Delphine CARLES-DUBOC	Christiane SAULES
Enfance - Jeunesse	Bernard LEFEBVRE	Marie-Hélène CAVAILLES	Sabine SERVIERES
Tourisme	Jean-Louis ALIBERT	Philippe SERVIERES	Jean-Pierre GARY
Culture	Anne GABEN-TOUTANT	Sabine SERVIERES	Colette CHINCHOLLE
Communication	Jean-Marie LACOMBE	Philippe SERVIERES	Isabelle GARDIN

Délégations extérieures:

COMMUNAUTE COMMUNES	Sylvain COUFFIGNAL - Marie-Hélène CAVAILLES
SIEDA	Sylvain COUFFIGNAL - Philippe SERVIERES
SIAH Dourdou	Jean-Pierre GARY - Francis TOURNEMIRE - Jérôme GARROTE - Jean PEGUES
SYNDICAT EAU	Fabien GUIRAL - Sabine SERVIERES - Jean PEGUES – Philippe SERVIERES
AGEDI	Marie-Hélène CAVAILLES
SMICA	Delphine CARLES-DUBOC
CNAS	Marie-Hélène CAVAILLES
CCAS	Marie-Hélène CAVAILLES - Delphine CARLES-DUBOC – Christiane SAULES - Jean PEGUES
Aveyron Ingénierie	Sylvain COUFFIGNAL
Point Emploi	Colette CHINCHOLLE
Défense	Sylvain COUFFIGNAL
Transports Scolaires	Colette CHINCHOLLE

Personnel Communal

Une équipe à votre service:

Administratif – Secrétariat mairie

Françoise BERTRAND
Adjoint administratif 1ère classe (100 %)

Technique – Bâtiments – Voirie

Thierry FOULQUIER
Adjoint technique 2ème classe (80 %)

Vie scolaire

Maryline CABROLIER
Adjoint technique 2ème classe (100 %)
Laurence LANDES-VOLTE
Adjoint administratif 2ème classe (35 %)

Agence Postale - Bibliothèque

Laurence LANDES-VOLTE
Adjoint administratif 2ème classe (45 %)

Mairie de Nauviale

Le bourg
12330 NAUVIALE

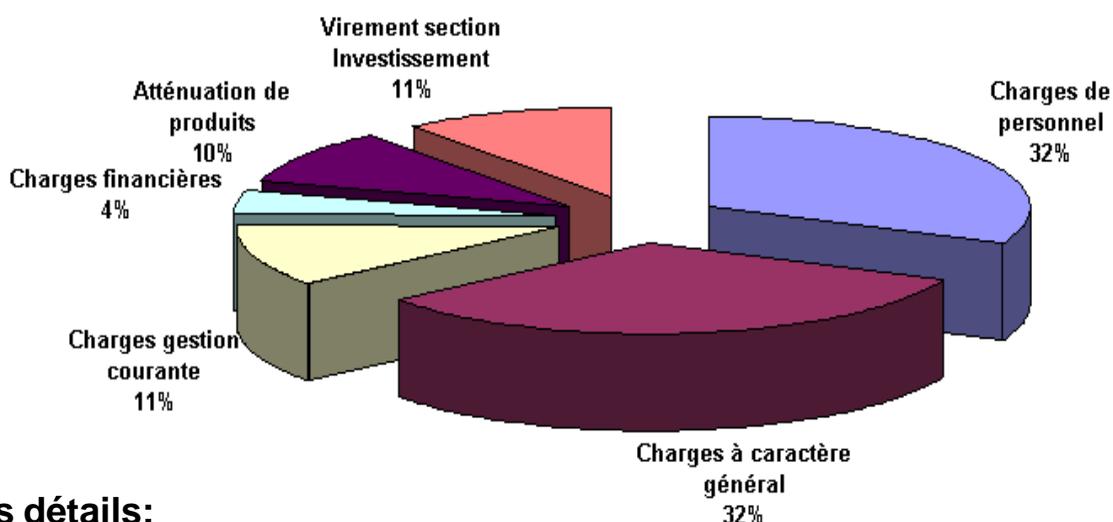
Téléphone:
05 65 69 85 25

Courriel:
mairie.nauviale@wanadoo.fr

Horaires d'ouvertures:
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14H à 18 heures
Samedi matin de 9H à 12Heures

DEPENSES de FONCTIONNEMENT

INTITULE	POURCENTAGE	VALEUR en €
Charges de personnel	31.67	127 457
Charges à caractère général	32.58	131 170
Charges gestion courante	11.22	45 174
Charges financières	4.11	16 531
Atténuation de produits	9.87	39 722
Virement section Investissement	10.54	42 389
TOTAL	100	402 443



Quelques détails:

Charges à caractère général :

Cantine – Eau – Assainissement – Électricité – Combustible –
 Carburant – Fournitures diverses – Entretien bâtiments – Voirie – Matériel –
 Assurance – Transports scolaires – Frais affranchissement – Téléphone – Internet

Charges gestion courante :

Indemnité maire + adjoints – Service incendie – Contribution SIAHVD – Subventions

Charges financières :

Intérêts emprunts

Atténuation de produits :

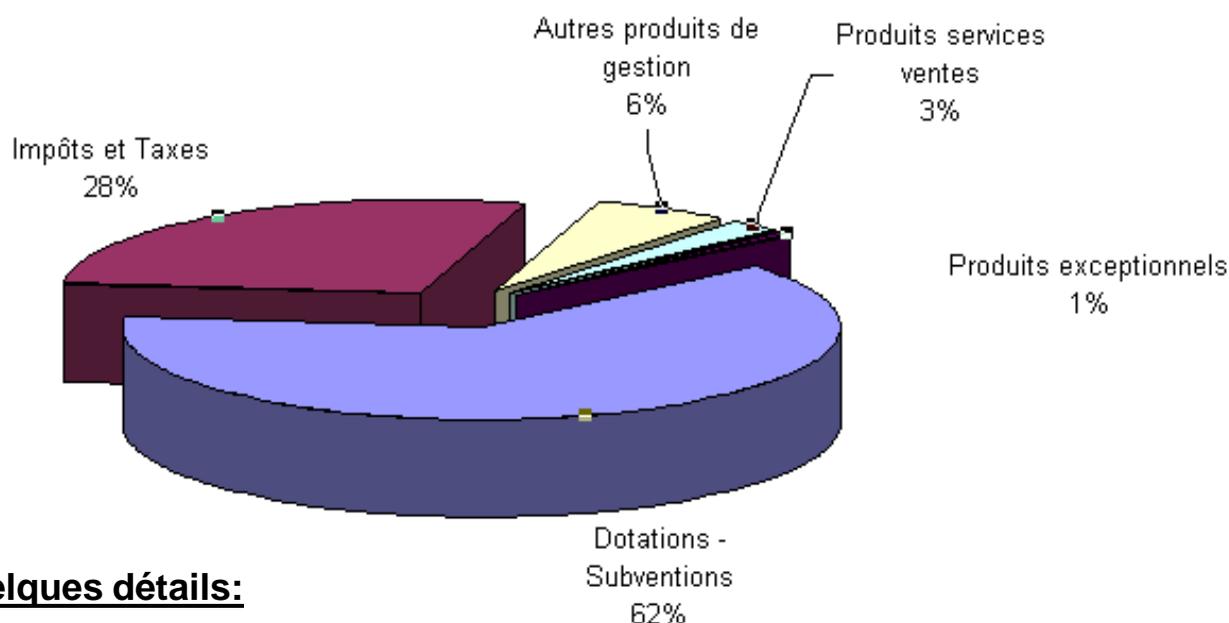
Participation à la Communauté de Communes

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

INTITULE	POURCENTAGE	VALEUR en €
Remboursements emprunts	14.7	32 527
Immobilisations (Terrain-construction)	58.7	129 914
solde d'exécution reporté	26.6	58 857
TOTAL	100	221 298

RECETTES de FONCTIONNEMENT

INTITULE	POURCENTAGE	VALEUR en €
Dotations - Subventions	62.82	252 817
Impôts et Taxes	27.97	112 576
Autres produits de gestion	6.17	24 850
Produits services ventes	2.53	10 200
Produits exceptionnels	0.51	2 000
TOTAL	100	402 443



Quelques détails:

Dotations – Participations :

Dotations – Impôts

Autres produits de gestion :

Location des immeubles

Produits services ventes :

Services périscolaires (cantine – garderie...)

RECETTES d' INVESTISSEMENT

INTITULE	POURCENTAGE	VALEUR en €
Dotations-Fonds divers	70.42	155 834
Subventions investissement	10.43	23 075
Virement section fonctionnement	19.15	42 389
TOTAL	100	221 298

NAISSANCES

05 février 2014	Sarah PAULUSSEN	Le Malpas
09 mai 2014	Shaina BRIAIS LACOMBE	La Coupette
27 juin 2014	Louis FABRE	Labro
02 juillet 2014	Nolann TORCHON	La Coupette
27 octobre 2014	Nina LAUMOND MOLINA	Grandsagne
05 novembre 2014	Nolan GRES	Les Combes

MARIAGES

09 août 2014	Bruno BERTRAND – Astrid IZARD
23 août 2014	Xavier TORCHON – Jennifer KOECHLER

DECES

17 février 2014	Roger VAN CANNEYT
23 mars 2014	Raymond BIBAL
29 juin 2014	Stéphane IMBERT
07 juillet 2014	Roger CAMPERGUE
18 juillet 2014	Christophe ANDRIEU
17 août 2014	Georgette BRUGIE Epouse FABRE
24 août 2014	Aspasie BARDOU Veuve VACQUIER
04 novembre 2014	René GINESTET

Hors commune – Inhumés sur la commune

15 juin 2014	Anna ALBESPY Veuve REY
22 juin 2014	Juliette SABY Veuve PIQUEMAL
03 août 2014	Françoise ROLS Veuve CLOT
23 septembre 2014	Marcelle HUDE Veuve BUR

Le décès de Christophe ANDRIEU

Le 18 juillet 2014, une vive émotion a envahie toute notre communauté en apprenant le décès de Christophe ANDRIEU qui a été employé au service de la commune de 1989 à 2011.

Toute l'équipe municipale, les agents de la collectivité et la population ont été profondément touchés par la disparition de Christophe.

Nous renouvelons toutes nos condoléances à sa famille et ses amis.



L'instruction des permis de construire à Nauviale actuellement

Notre commune de Nauviale ne dispose pas de document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou carte communale). Les actes d'urbanisme sont donc instruits selon le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Celui ci prévoit la règle dite de la *constructibilité limitée* : seules sont autorisées, en dehors des parties actuellement urbanisées de la commune, l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes.

Le secrétariat de mairie reçoit les différentes demandes (certificat d'urbanisme, déclarations préalables ou permis de construire) et le maire les transmet avec son avis au service instructeur (Direction Départementale des Territoires, ex DDE).

Ensuite, après consultation des différents gestionnaires de réseaux et analyse de la conformité par rapport au Règlement National d'Urbanisme, la DDT transmet à la mairie l'acte afin que le Maire le signe et le secrétariat de mairie peut enfin le diffuser au pétitionnaire.

Avec le RNU, le Maire ne dispose pas de la compétence « Urbanisme » puisque les actes sont signés au nom de l'Etat.

La compétence « Planification d'Urbanisme »

La loi ALUR (Accès au logement et urbanisme rénové) prévoit une évolution avec le transfert obligatoire de la compétence du Maire au président de la communauté de communes le 23 mars 2017.

La loi vise notamment à lutter contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers avec le rôle stratégique des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT). Elle prévoit aussi de développer l'offre de construction.



Notre commune de Nauviale se trouvera donc prochainement dans une nécessité d'évolution avec sa participation à une démarche d'élaboration d'un plan à l'échelle intercommunale (PLUi) qui lui devra être en cohérence avec le SCOT.

Les réflexions sur ce document qui définira la constructibilité future des terrains de Nauviale prendront cependant du temps (2 à 3 ans). A l'approbation du PLUi, les Nauviais pourront comme aujourd'hui déposer leurs demandes à la mairie mais ces dernières ne seront plus instruites par la DDT mais par un service en lien avec la communauté de communes.

Au fur et à mesure de son évolution, nous vous ferons part de cette problématique et notre équipe municipale sera vigilante sur ce sujet important.

Vente Terrain Communal

TERRAIN LA COMBE (MALRIEU)

La vente du terrain communal situé à LA COMBE (MALRIEU) à Madame Françoise BOU, exploitante agricole a été décidée par le Conseil Municipal à partir de deux offres qui sont parvenues à la mairie en octobre 2013.

Il s'agit d'un terrain composé de 10 parcelles d'une surface totale de 1 ha 54 a 75 ca.

Le prix proposé et accepté est de 9 500 €.



Lotissement Les Oliviers

Le lotissement privé **Les Oliviers** vous propose 9 lots encore disponibles.

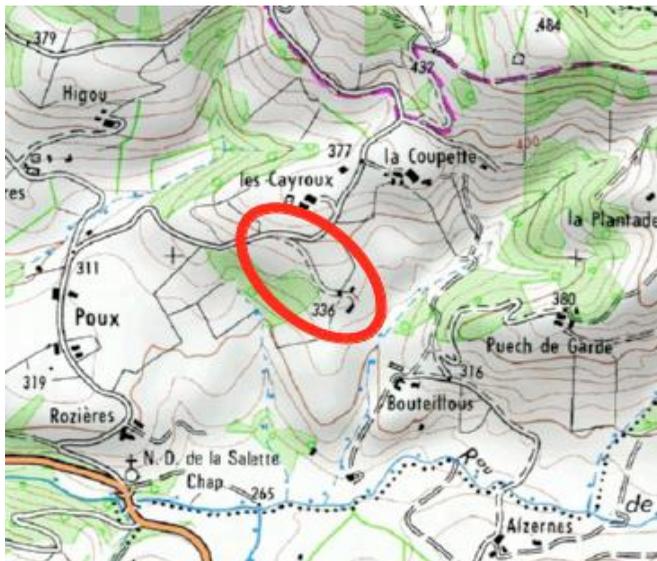
Voir le descriptif, plan et contacts en dernière page.

Travaux Voirie et Assainissement

Entretien des voies communales

Ces travaux ont été menés en deux temps. Une première action au mois d'avril/mai réalisée intégralement par notre agent Thierry Foulquier a consisté au rebouchage avec de la grave émulsion des plus grosses déformations. Puis, le traditionnel point à temps réalisé cette année à la fin du mois d'août a permis d'assurer la reprise partielle et l'étanchéité des couches de roulement de 80 % de notre réseau. Afin de minimiser les coûts, une mutualisation avec la commune de Saint-Christophe vallon a été menée : notre employé a participé aux travaux de Saint Christophe et Jean-Luc Anglade, agent technique de la commune voisine nous a prêté main forte durant une semaine. Cette opération ayant été un succès et nous envisageons de la reconduire l'année prochaine.

Il a également été procédé au fauchage des abords des voies communales par notre agent technique municipal sur l'ensemble du réseau soit sur plus de 60 kilomètres. Celui-ci a été fait plusieurs fois entre le printemps et le courant de l'été. La passe finale avant l'hiver est actuellement en cours de finition.



Réfection des voies communales

Le chantier de la voie communale des Cayroux à Cadiès a consisté au reprofilage de la chaussée en grave émulsion 0/10 suivi d'un enduit bicouche à l'émulsion de bitume. Ce chantier décidé par l'équipe municipale a été financé à 100 % par la commune. C'est l'entreprise Rouquette TP qui a été chargée de les réaliser après une consultation de plusieurs entreprises. Le montant des travaux est de 6 616 € H.T. Ils ont été réalisés en deux phases, dans le courant du mois de septembre et début octobre.



Avant travaux



Après travaux

Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication route de Labro et rue de l'église



La première phase de ce projet avait été étudiée par l'équipe municipale précédente. La deuxième phase a été engagée au printemps. C'est le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de l'Aveyron) qui en assure la maîtrise d'ouvrage pour le compte de la commune au travers d'une convention délibérée en conseil municipal début juillet 2014.



Le montant estimé des travaux pour la partie électrique et de télécommunication est de 50170 euros HT. Ils sont largement financés par le SIEDA. La commune de Nauviale prend à sa charge 20 % pour la partie électrique et 50 % pour la partie télécommunication soit 13817 euros HT. La réfection du réseau d'éclairage public dans cette partie a également été décidée avec la pose de 3 mâts correspondant à l'éclairage existant. Les travaux sont en cours et devraient s'achever en fin d'année.

Assainissement des eaux usées et pluviales à Combret

Début 2014, un problème avait été détecté sur le réseau d'assainissement de Combret dans la partie basse au niveau de l'habitation de Mme et M BOURGEON. La communauté de communes en charge de l'assainissement des eaux usées contactée par nos soins a par conséquent envisagé la réfection partielle du réseau d'eaux usées. Après délibération, nous avons décidé d'accompagner cette remise en état par la réfection du réseau pluvial de façon à disposer d'un réseau séparatif nécessaire à la mise en service dans le futur d'une station d'épuration. C'est l'entreprise ARRAZAT titulaire du marché intercommunal qui a été désignée. Pendant la réalisation du chantier, la découverte d'une autre fissure du réseau d'assainissement unitaire existant nous a obligé à augmenter le linéaire des travaux. Les travaux ont été terminés au début du mois d'octobre et nous remercions vivement les riverains d'avoir facilité leur réalisation. Le montant total pour la partie pluviale à la charge de la commune est de 7 863 € H.T.



Bâtiments Communaux

Multiple Rural

La partie extérieure a été nettoyée et réaménagée par notre agent technique municipal accompagné de l'intervention de l'entreprise BOUYSSOU (mini-pelle) notamment pour le remodelage du terrain nécessaire au semis de la pelouse. Cette dernière a du être reprise en septembre. Le restaurant dispose maintenant d'une terrasse arrière agréable.



Maisons des associations

Suite à la demande de la société de chasse d'installer leur chambre froide à proximité de ce site, la commune a pris en charge l'achat des matériaux nécessaires aux travaux (ciment, habillage bois...). Ces travaux ont été intégralement réalisés par les chasseurs. Ils ont nécessité également le déplacement du compteur électrique. A cette occasion un grand nettoyage a été effectué au sous sol de l'école, lieu désormais utilisé pour le point commun de fourniture de l'électricité de l'école et de la maison des associations. Il est rappelé que la maison des associations est à usage exclusif de ces dernières avec une priorité d'utilisation à la société de chasse en période de chasse. La location de ce local à des privés en dehors d'une utilisation associative n'est pas possible, la salle des fêtes assurant déjà cette fonction.

Salle des fêtes

La dernière touche aux travaux engagés en 2013 a été faite avec la réalisation du crépi extérieur de l'extension. Courant 2015, une réflexion sera menée pour engager la dernière phase qui consistera à la réfection de la partie cuisine.

École

La partie extérieure a été reprise avec la réfection de la cours de récréation. Celle-ci a été remise en état lors des travaux de point à temps avant la rentrée scolaire de septembre. C'est désormais un revêtement gravillonné, neuf, qui est présent entre les deux bâtiments. Les trous générant des flaques lors des épisodes pluvieux ont donc été supprimés.

A la demande du conseil municipal, les parents d'élèves ont consacré une matinée en juillet pour mener divers travaux demandés par les enseignants et les aides maternelles: aménagement de l'espace derrière la salle d'accueil, balayage du gazon synthétique, nettoyage du matériel et des jouets, reprise du grillage, ...

La municipalité remercie tous les parents qui ont répondu présents et consacré un peu de leur temps à améliorer l'environnement de l'école.

Église de Nauviale

La reprise partielle de la gouttière par le couvreur mandaté par la commune, Damien Lafarge, a permis de résoudre les infiltrations observées notamment dans la sacristie. A cette occasion, une révision générale des toitures de tous les bâtiments communaux a été faite (école, mairie, multiple rural).



Appartement de l'école

Ce dernier n'était plus occupé suite au décès de M VAN CANNET. L'équipe municipale a donc décidé de sa réfection avant sa mise en location. A cet effet, l'ensemble du système de chauffage électrique, obsolète et peu économe, a été remplacé par des radiateurs rayonnants ou à inertie. Le système de la hotte aspirante et l'aération par VMC ont également été repris pour un fonctionnement optimal, garant d'un maintien sain de cet habitat. Un nettoyage à fond et une remise en peinture ont aussi été réalisés en liaison avec le nouveau locataire, M Gabriel ANDRIEU. L'appartement est donc de nouveau occupé depuis le 01 octobre. Le bail signé a une durée de 6 ans pour un loyer mensuel de 309 euros.



Avant travaux



Après travaux

Appartement de la poste

Il n'est plus en location depuis le 1 juillet 2014. Des travaux de mise aux normes électriques et un rafraîchissement conséquent doivent être réalisés avant de pouvoir proposer à nouveau ce logement à la location.

Stade

Suite au passage des délégués de la ligue de football, il est apparu que les cages de buts du stade n'étaient pas conformes notamment sur leur hauteur.

La commune a donc participé aux travaux de remise aux normes en prenant en charge le coût des matériaux nécessaires et en offrant l'aide de notre agent communal à l'association US Dourdou.

L'achat de la peinture pour le marquage au sol a également été financé par la commune.

En 2013, le conseil municipal décidait de l'achat à Mme DURAND et Mme et M RANDEYNES d'une partie des parcelles constituant le château de Beaucaire pour un montant de 20 000 euros (1 ha 72).

Ce site datant du XII^{ème} siècle est cher aux Nauviais attachés à leur histoire. En effet, ce monument qui domine le bourg de Nauviale ainsi que les vallées du Créneau et du Dourdou se développait sur une enceinte polygonale remarquable flanquée de 8 tours rondes. Ces derniers temps, il fait régulièrement l'objet de manifestations avec le traditionnel feu de la Saint Jean ou les différentes randonnées et parcours de VTT.

Une réflexion a ensuite été menée par l'équipe municipale précédente afin que la commune dispose de l'ensemble du site pour pouvoir le conserver dans le patrimoine commun et envisager sa sécurisation pour un libre accès à tous. Des négociations avec les riverains ont alors été engagées.

Nous avons donc continué les discussions sur la base des engagements pris par la collectivité et délibéré afin de faire aboutir le dossier. Ainsi, les différents documents d'arpentages ont permis l'acquisition de nouvelles parcelles auprès des familles PONS, BOU, COULY Lucien et COULY Corinne. La dernière signature d'actes a eu lieu début septembre 2014 et depuis cette date, la commune dispose donc de l'intégralité du site de Beaucaire. A cette occasion, une revente a été faite à M et Mme Gilles COULY pour une partie de l'acquisition initiale sans intérêt pour l'aménagement du site (1 ha 05 pour un montant de 3492 euros).

La commune tient à remercier l'ensemble des anciens propriétaires pour leur collaboration sur ce dossier.

Vous pouvez voir sur l'image ci-contre les nouvelles limites de la propriété communale avec sur la partie gauche le futur chemin d'accès.

Courant 2015, la deuxième phase pourra être engagée afin de sauvegarder et sécuriser ce site de Beaucaire.

Nous aurons l'occasion de revenir vers la population pour ce projet.



L'école publique de Nauviale compte pour cette année scolaire 2014/2015, 34 enfants scolarisés.

L'organisation pédagogique est la suivante:

Mme GELY Sandra

5 PS, 3 MS, 1 GS, 5 CP et 1 CE1

Mme SUCRET Karine (directrice)

8 CE2, 5 CM1 et 6 CM2

Mme CABROLIER Maryline, ATSEM



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EN ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Comme nous l'indique Vincent PEILLON, alors ministre de l'Education Nationale, dans un courrier adressé aux maires de France le 24 janvier 2013, «...la réforme des rythmes scolaires poursuit deux objectifs : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous. La réussite des enfants à l'école primaire dépend pour une part essentielle des conditions dans lesquelles se déroulent leurs apprentissages. Il s'agit d'assurer un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant... » « ...La réforme des rythmes à l'école primaire doit nous permettre de mieux répartir les heures de cours sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Au delà du respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, cette réforme vise à assurer un meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire en favorisant des activités sportives, culturelles, artistiques. »

Le décret d'application du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire vient préciser le cadre réglementaire de cette réforme ainsi que sa date d'application pour la rentrée scolaire de Septembre 2013 avec toutefois une dérogation jusqu'à la rentrée de septembre 2014.

Les grandes lignes de la réforme :

- Étalement de 24h d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées (les lundis, mardis, jeudis, vendredis et les mercredis matin),
- Une journée de classe de 5h30 maximum et une demi-journée de 3h30 maximum,
- Une pause méridienne de 1h30 minimum,
- Aucun enfant ne devra être laissé sans solution de prise en charge avant 16h30,
- 1h par semaine d'aide personnalisée complémentaire sera effectuée par les enseignants en dehors des 24h d'enseignement obligatoire,
- Les élèves pourront accéder sur le temps périscolaire à des activités éducatives, sportives, culturelles, artistiques à la charge des collectivités à raison de 3h par semaine. Pour ce faire, les collectivités pourront s'appuyer sur des bénévoles issus du tissu associatif existant sur les communes ainsi que sur les associations de l'éducation populaire ou sur du personnel qualifié.
- Un fond d'amorçage de 50€ par enfant scolarisé sera versé aux communes la première année pour organiser cette réforme des rythmes scolaires.

Au vu de la complexité de cette organisation et du peu de moyens fournis par l'état, la commune de Nauviale comme la plupart des communes du territoire a demandé un report de cette mise en place à septembre 2014, toutefois dès septembre 2013 nous avons commencé à réfléchir à la mise en place de cette réforme. Dans un souci d'homogénéité sur le territoire plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'ensemble des maires du Canton de Conques et des enseignants des écoles concernées afin d'essayer de mutualiser les moyens. Un comité de pilotage s'est ensuite constitué avec les représentants des parents d'élèves afin de tenir compte aussi de leurs avis. Plusieurs enquêtes en direction des familles ont été faites afin de recueillir leurs nouveaux besoins liés à cette réforme (Besoin de la cantine et d'un moyen de garde le mercredi après-midi, amplitude horaire nécessaire de la garderie, etc...). Un état des lieux a été réalisé sur les salles à disposition ainsi que sur les personnes susceptibles d'intervenir dans le cadre des activités péri-éducatives.

Avec ces éléments une organisation des nouveaux rythmes scolaires a été mise en place à Nauviale à partir du 2 septembre telle que définie ci-dessous :

Le **temps scolaire** est organisé sur 4 jours et demi :

de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 9h00 à 12h00 le mercredi

La commune organise des **temps péri-scolaires avec la garderie** qui est ouverte :

de 7h30 à 9h00 et de 15h45 à 18h45 le lundi
de 7h30 à 9h00 et de 16h45 à 18h45 les mardis, jeudis et vendredis
de 7h30 à 9h00 et de 12h00 à 12h30 le mercredi.

La commune a décidé de mettre en place les **temps péri-éducatifs** conformément aux orientations gouvernementales. Ils ont lieu de 15h45 à 16h45 les mardis, jeudis et vendredis. Ces temps correspondent à des activités animées par le personnel communal, Maryline CABROLIER et Laurence LANDES VOLTE. La mise en œuvre de ces activités sera progressive.

La commune a décidé que ces temps nouveaux seraient gratuits pour les familles malgré les coûts supplémentaires engendrés.

Tous les enfants qui ne sont pas récupérés par les parents à 15h45 y participent. Pour une bonne organisation, il n'est pas possible de récupérer les enfants au cours de ces temps péri-éducatifs.

Le **mercredi midi**, aucune cantine n'est proposée à Nauviale. Toutefois le repas peut être pris au Centre de Loisirs de Saint Cyprien pour les enfants qui le fréquentent l'après-midi. Un mini bus est mis à la disposition des familles par la mairie de Nauviale, à la sortie des classes à 12h00, afin de transporter les enfants vers Saint Cyprien. Il s'agit du Taxi LAMPLE et le coût pour les familles est de 2€ par enfant, facturé par la commune.

Les factures des repas et de l'après midi au Centre de Saint Cyprien seront, elles, transmises directement aux familles par le Centre de Loisirs.

Cette organisation nécessite un enregistrement au plus tard le lundi matin auprès de Maryline CABROLIER qui transmettra la liste des enfants au Centre de Loisirs.

Il est impératif pour que l'enfant soit accueilli de compléter au préalable un dossier d'inscription au Centre de Loisirs de Saint Cyprien (dès le mercredi 2 septembre). Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, vous pouvez retirer un exemplaire vierge auprès du secrétariat de Mairie de Nauviale ou bien directement au Centre de Loisirs de Saint Cyprien.

Les temps péri-éducatifs ont démarré le 15 septembre, axés sur 3 thèmes principaux :

Mardi : Danse/Théâtre (expression scénique, exercices de danse, comptine, ...)

Jeudi : Arts Plastiques (land art, ateliers cuisines, ...)

Vendredi : Sport (course au trésor, initiation volley, ...)

L'équipe municipale de Nauviale, largement mobilisée sur la mise en place de cette nouvelle organisation, souhaite aux enfants une grande réussite dans leurs apprentissages.

CANTINE

Les enfants de l'école prennent leur repas au restaurant Le Rougier.

Le prix du repas facturé aux parents après participation de la commune est de 3,78 €

GARDERIE

HORAIRES:

Accueil le matin à partir de 7H30 et le soir jusqu'à 18H45, le mercredi jusqu'à 12H30.

EQUIPEMENTS

Le parc informatique a été remis à niveau pour cette nouvelle rentrée scolaire:

Les élèves disposent désormais de six ordinateurs pour préparer leurs brevets informatiques (B2i).

L'équipe enseignante dispose de trois ordinateurs dont deux portables, un vidéo projecteur et un tableau blanc interactif.

Deux ordinateurs sont également mis à la disposition des enfants pendant la garderie.



Agence Postale et Bibliothèque

Depuis le 1^{er} septembre, les horaires d'ouverture de l'agence postale et de la bibliothèque ont changé. Laurence Landes-Volte vous accueille désormais :

LUNDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h 15 à 15 h 45
MARDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h 15 à 15 h 45
MERCREDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h 15 à 16 h 30
JEUDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h 15 à 15 h 45
VENDREDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h 15 à 15 h 45
SAMEDI (1 ^{er} du mois)	10 h 00 à 12 h 10	

Pour la recherche spécifique d'un ouvrage, s'il est disponible à la Médiathèque Départementale, il peut être mis à disposition sous 2 semaines environ dans votre bibliothèque de Nauviale.

Lien Internet pour consulter le catalogue en ligne de la Médiathèque Départementale:

<http://bdp12-opac.c3rb.org/OPACNET/>

Nous continuons à vous encourager à faire des dons de livres quand ils sont en bon état et nous remercions ceux qui nous en ont offert encore cette année.



Location Salle des Fêtes

DELIBERATION 20140924_01 du 24 Septembre 2014

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revoir les conditions de location de la salle des fêtes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide qu'à compter du 01 octobre 2014 les conditions de mise à disposition seront les suivantes :

Un état des lieux sera fait lors de la remise et de la restitution des clés.

Associations sur la commune :

Tarif : gratuit

La réservation de la salle sera arrêtée en fonction des dates retenues lors de la réunion annuelle inter-associations.

Personnes ayant leur domicile sur la commune de Nauviale et personnes extérieures possédant des biens sur la commune :

Tarif : 100 € par location

La réservation sera faite en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes à la mairie et de la disponibilité par rapport au calendrier inter-associations.

Caution : 2 chèques seront demandés lors de la réservation

100 € pour le ménage

600 € en cas de dégradation

Une convention de mise à disposition sera signée. Celle-ci prévoit notamment la nécessité pour l'organisateur d'avoir souscrit une police d'assurance couvrant les dommages pouvant résulter de l'occupation.

Associations extérieures à la commune :

La location de la salle sera décidée par le conseil municipal en fonction des demandes.

Tarif : 300 € par location

Caution : 2 chèques seront demandés lors de la réservation

100 € pour le ménage

600 € en cas de dégradation

Une convention de mise à disposition sera signée. Celle-ci prévoit notamment la nécessité pour l'organisateur d'avoir souscrit une police d'assurance couvrant les dommages pouvant résulter de l'occupation.



Pour rappel, depuis le 13 Mars 2012 c'est un EPA (Établissement Public Administratif) qui gère les 2 offices de tourisme de Conques et Marcillac.

Voici les 3 grands projets en cours:

Procédure pour obtenir le label Grand Site de France pour le village de Conques,

Aujourd'hui seulement 40 sites sont labellisés en France. Cela représente près de 32 millions de visiteurs annuels. Conques s'inscrit dans la démarche d'obtention – régularisation de ce label.

GRAND SITE



DE FRANCE

Procédure pour obtenir le label Vignobles & Découvertes

Afin de développer l'œnotourisme, une démarche est également engagée pour obtenir le label Vignobles & Découvertes pour notre territoire.



Aménagement d'un nouvel office de tourisme pour le village de Conques

L'office de tourisme actuel ne permet plus d'accueillir convenablement le flux de touristes en haute saison car trop exigü. Un nouveau local a été mis à disposition par la commune de Conques mais l'aménagement intérieur reste à réaliser.

26 maîtres d'œuvres ont répondu à l'appel d'offre pour cet aménagement. La notoriété du site contribue entre autres à cet engouement.

Le choix du maître d'œuvre se fera dans les prochains jours.

Il nous semblait également très intéressant de vous présenter quelques chiffres clefs pour mieux appréhender l'impact réel du tourisme sur notre territoire:

Site de Conques :

environ 600 000 visiteurs

Accueil de presse, TV, Tour Opérateurs : une centaine d'accueils par an.

Site Internet : plus de 200 000 visiteurs/an (750 000 pages vues)

Sur le territoire de notre Communauté de Communes:

Plus de 300 prestataires touristiques, dont 150 hébergeurs,

Plus de 180 000 nuitées marchandes

Estimation du poids de l'économie touristique marchande :

Environ 8 000 000 €

Chemin de St Jacques de Compostelle:

20 à 30 000 pèlerins/marcheurs par an sur le GR 65

Cyberbase et Point Emploi

En 2014, la Cyber-base de Marcillac fête ses 5 ans d'existence !

Cet espace dédié à l'informatique et au multimédia sur le territoire de la Communauté de Communes Conques - Marcillac est géré par l'association le Créneau.

Les animatrices Aurélie DYKSTRA et Nelly VINCENT vous y accueillent et vous accompagnent dans vos utilisations des outils informatiques toute l'année.



Près de 650 personnes ont déjà été inscrites à la Cyber-base depuis sa création et on comptabilise 1400 visites en 2014.

La Cyber-base a deux activités principales :

- **des horaires d'accès libre** où les usagers peuvent venir consulter internet, rechercher des informations, pratiquer des logiciels... mais aussi être accompagnés individuellement par une animatrice sur rendez-vous.
- **des ateliers tous niveaux** pour progresser dans l'utilisation de l'informatique et des multimédias. *Exemples de thèmes : utiliser un ordinateur, découvrir internet, s'initier à la bureautique, la photo, la vidéo, créer un site web, améliorer son PC, retoucher ses photos...*

Ces ateliers ont lieu en soirée les mardis de 18h15 à 19h45, les mercredis de 20h15 à 21h45 ou en matinée les jeudis de 10h à 11h30 : à chacun de choisir selon son agenda!

La Cyber-base, c'est également des projets avec les acteurs locaux : sensibilisation aux dangers d'Internet pour les collégiens des collèges Kervallon et St Joseph, suivie d'une soirée d'information pour leurs parents.

C'est aussi un projet inter-générationnel entre les résidents de la maison de retraite de Marcillac et des 3èmes du collège Saint Joseph qui se poursuit depuis maintenant quatre années.

Un partenariat avec le Point Emploi a permis à des demandeurs d'emploi d'acquérir un ordinateur à faible coût et de s'initier gratuitement à son utilisation.

Avec l'Office du Tourisme, nous avons proposé des ateliers adaptés aux prestataires du tourisme afin qu'ils optimisent leur communication sur le Net.

Un programme est établi tous les trimestres : il est consultable sur le site de la Cyber-base <http://marcillac.cyber-base.org>.

Horaires d'ouverture au public pendant la période scolaire 2014/2015:

ACCES LIBRE	ATELIERS
Lundi: 9H/12H *	
Mardi: 14H30/18H	Mardi : 18H15/19H45
Mercredi: 9H/12H30 14H/19H	Mercredi:20H15/ 21H45
Jeudi: 15H/18H30	Jeudi: 10H/11H30
Vendredi : 15H/17H	
Samedi : 9H/12H	

Et enfin, les vendredis soirs en périodes scolaires de 17h à 20h la Cyber-base ouvre ses portes à l'accueil de loisirs ados de Marcillac pour les jeunes du territoire dès la 6ème.



Pour tout renseignement sur les horaires, les tarifs, les activités contactez la Cyber-base au 05.65.47.05.97 ou par mail : cbbmarcillac@hotmail.fr

***Cyber-base de Conques-Marcillac
49 avenue Gustave Bessière –
12330 Marcillac Vallon
(en face des pompiers)***

**Contact Association le Créneau: 05.65.71.75.32
ou par mail : lecreneau@wanadoo.fr
*Association le Créneau
Rue Pauline de Flaugergues - Cougousse –
12330 Salles la Source***



Le tri sélectif, pour quoi faire ?

Recycler, c'est donner une seconde vie. C'est éviter que des produits gaspillés ne se retrouvent dans la nature et prennent des années, voire des dizaines d'années, à se décomposer et disparaître.

Recycler, c'est protéger l'environnement, penser à l'avenir des prochaines générations.

- **En recyclant, je protège l'environnement** : pour en finir avec le stockage en masse dans des décharges ouvertes, pour donner la chance à une industrie naissante et diversifiée de se développer

- **En recyclant, j'économise** : plus on trie, plus les pouvoirs publics pourront maîtriser les coûts de gestion des déchets (financés par les contribuables).

- **En recyclant, je protège l'énergie** : chacun peut, à son échelle, préserver l'environnement en triant. Les emballages consomment l'énergie et les matières premières de la planète. L'aluminium, le fer, le pétrole, le sable, le bois sont autant de ressources qu'il faut économiser pour ne pas les épuiser. Mais aussi pour limiter l'énergie consommée pour les transformer.

- **En recyclant, je développe le secteur du tri sélectif** : il y a quinze ans, le recyclage était encore une utopie destinée aux générations futures. Les déchets étaient tous brûlés, enfouis ou déposés en plein air. Aujourd'hui, six emballages sur dix sont recyclés. Ce qui a pour effet de créer des emplois, dix fois plus que l'incinération et vingt fois plus que l'enfouissement.

Le tri sélectif, c'est bien mais encore faut-il bien le faire ?

Petit rappel des déchets générés par habitants en 2013 :

-200 Kg d'ordures ménagères (=sac noir) qui seront incinérés dans le Tarn

-37 Kg de tri sélectif (=sac jaune) qui seront triés au centre de tri à Bozouls

-23 Kg de verre

-9 Kg de papier

On constate sur notre communauté de communes de Conques Marcillac, une dégradation de la qualité du tri.

En effet, environ 25% des poubelles jaunes présentent des erreurs de tri, ces erreurs sont payantes (113,65 € la Tonne en anomalie!), par conséquent, la communauté a du payer une amende de 12 500 euros !!!

Ce coût est directement répercuté sur l'ensemble des habitants via la taxe « ordures ménagères » annuelle.

Alors, parce que nous souhaitons faire des économies et laisser une planète plus saine aux générations futures, mettons tout en œuvre pour trier correctement nos déchets!

LE SAVIEZ VOUS ?

Le compostage individuel permet de réduire la quantité d'ordures ménagères enlevée par la communauté. Le recours à l'incinération, à la mise en décharge et au transport de déchets est ainsi considérablement réduit.

Le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre.

Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat: il favorise la vie du sol.



INFORMATIONS UTILES

Déchetterie de Marcillac (Malviès):

Du Lundi au Vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

05 65 71 72 01

Zone de dépôt de St Cyprien sur Dourdou:

Lundi, Mercredi et Samedi de 13h30 à 17h

06 87 89 45 35



Informations Communautaires

LE TRANSPORT A LA DEMANDE:

Service public cofinancé par la communauté de communes de Conques-Marcillac, le conseil général de l'Aveyron et le conseil régional de Midi-Pyrénées, le Transport A la Demande (TAD) est ouvert à tous et vient vous chercher à votre domicile.



Le TAD fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2014 selon les horaires suivants:

- pour vous rendre à Marcillac

Arrivée à destination à 9h30 et départ de Marcillac à 11h15 le mercredi et le samedi

Arrivée à destination à 16h et départ de Marcillac à 19h le jeudi

Le prix de ce transport est fixé à 4,50 euros l'aller et 7 euros l'aller-retour

- pour vous rendre à Rodez:

Arrivée à destination à 14h et départ de Rodez à 17h le mardi

Le prix de ce transport est fixé à 7 euros l'aller et 10 euros l'aller-retour

Pour profiter de ce service, il suffit d'appeler la veille du transport:

SARL ARA Taxis au 06.07.19.32.98.

LE POINT INFO SENIORS

Le conseil général de l'Aveyron et l'association CaPa (Comprendre et agir Pour les aînés de Conques-Marcillac) mettent à la disposition des seniors de 60 ans et plus ainsi que de leur famille le point info seniors.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil, d'orientation et de coordination. Cet accueil peut avoir lieu le mardi de 10h à 12h à l'EPHAD « résidence du Vallon » à Marcillac ou le jeudi de 10h à 12h à l'accueil de jour « les myosotis » à Saint Cyprien sur Dourdou.

Pour tout renseignements ou prise de rendez vous :

Comprendre Et Agir Pour Les Aînés De Conques Marcillac - C.a.p.a.
05.65.42.29.33

Le Mot des Associations

Comité d'Animations

Le comité d'animation profite pleinement des équipements mis à disposition par la mairie. Les bénévoles ont aménagé le nouveau local en extension de la salle des fêtes. Un rangement qui a été le bienvenu.

Les différentes manifestations qui se renouvellent chaque année fonctionnent bien. Nous avons toujours besoin de bénévoles plus nombreux et vous rappelons que vous êtes tous les bienvenus lors de l'organisation des événements tel que la Rando-rallye, mais pas que.

Afin que les membres du bureau ne s'essouffent pas trop, nous avons besoin de vous toute l'année.

L'arrivée de « sang neuf » a donné un nouvel élan au bureau.

Je remercie d'ailleurs tous les bénévoles qui nous apportent leur soutien et nous accordent du temps et bien entendu les membres du bureau. Sans vous rien ne serait possible !

Note village a la chance d'avoir une vie associative très riche, préservons là.

A bientôt à Nauviale

Céline Rey - Présidente

RANDORALLYE **NAUVIALE AVEYRON**
31 MAI - 1^{er} JUIN 2014

24^e EDITION

Randonnées VTT gastronomiques
15, 30, 45, 60 et 80 km
Course nature 15 km
Randokid 6 - 13 ans
Randonnée pédestre
15 km gastronomique

Intermarché
MARCELLAC - SALLES-LA-SOURCE

Une organisation Comité Animation Nauviale

canauviale@gmail.com - www.nauviale.com 05 65 69 81 04 - 06 10 17 17 20

REGION AVEYRON
CHASSE & PÊCHE
MONTAGNE
€12
Chasse 1000
SN
utolep
CENTRE PRESSE
Midi Libre
SPECIALIZED



OPTIMISME.

Bien sûr les temps sont durs, mais l'ADMAR a de formidables atouts :

-Voilà une association qui fêtera ses 70 ans en 2015. Elle plonge ses racines dans le temps et dans l'espace d'une France profonde.

-Voilà une association qui, dans un monde de plus en plus marchand, repose sur le bénévolat, 120 000 bénévoles en France ! Si l'ADMAR attire, c'est qu'elle porte une vision de la personne et du service de proximité qui repose sur une philosophie humaniste. C'est un ciment durable.

-Voilà une association qui a une très bonne image de marque ; grâce au maillage serré dans nos campagnes, à la diversité de ses services, au fameux « triangle d'or » où bénévoles, salariés et personnes aidées forment une grande famille. Mais surtout grâce à la formation de ses salariés ! Nos 32 salariés sont des aides à domicile ; ils reçoivent tous une formation ; c'est un personnel qualifié et compétent au service des personnes âgées, fragilisées, parfois lourdement handicapées ; ils savent, en plus des tâches ménagères, apporter un soutien psychologique et moral.

-Après 8 ans d'efforts pour améliorer nos services, après de nombreux audits, nous venons d'obtenir en 2014, la récompense qui nous honore :

LA CERTIFICATION AFNOR-Service à la personne. **Optimistes, oui nous le sommes !**

Renseignements :

ADMAR des services 12320 Saint Cyprien, téléphone : 05.65.67.40.37

Se renseigner également en mairie.

Permanences à la Maison des services :

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30. Fermé le mercredi après-midi.

Bureau :

Présidente : Nicole CRISTOFARI (St Cyprien)

Vice-Président : René FOUGASSIES (St Cyprien)

Trésorière : Monique BREGOU (Sénergues)

Trésorière adjointe : Josette LALA (St Cyprien)

Secrétaire : Michel VALEGGI (Grand-Vabre)

Secrétaire adjoint : Roger POUJADE (Grand-Vabre)

Responsables commune :

Danièle DELAGNES (05.65.72.80.32)

Françoise CAMPELS (05.65.62.66.48)

La retraite est un moment privilégié où nous avons toujours plaisir à retrouver nos camarades et amis, partager les souvenirs du passé mais surtout penser à l'avenir.

Organiser un goûter, un repas, un spectacle, un atelier, un voyage ou autre chose, toutes les idées sont les bienvenues c'est le but de l'association.

Aujourd'hui le club compte 123 adhérents.
Nous proposons à toutes les personnes encore hésitantes de nous rejoindre.

Présidents du club :
Roger COULY (Tel : 05 65 72-91-50),
Alice LAGARIGUE (Tel : 05 65 69 85 47)

Vous êtes invités (sans aucun engagement de votre part) à l'assemblée générale qui aura lieu comme chaque année courant janvier



RAPPEL DES ACTIVITÉS 2014 :

- 16 janvier : Assemblée générale avec galette des rois
- 15 Février : Théâtre par le groupe Les Rascalous
- 1er mars : Estofinado au restaurant le Rougier à Nauviale
- 8 avril : Visite d'Entraygues, la ferme de la famille Quintard et repas à Polissal
- 12 au 15 mai : Voyage à Lourdes
- 17 juin : Goûter amélioré à la salle des fêtes
- 3 juillet : Visite du château de vallon, le barrage vide de Sarrans , repas à Mur de Barrez
- 20 septembre : Visite de la ville de Martel, train touristique le Truffadou, repas à la ferme auberge « le moulin à l'huile de noix »
- 7 au 12 octobre: Voyage en Sardaigne (associé avec le club de Rignac).
- 23 Octobre : Goûter à la salle des fêtes

- Durant l'année un atelier sur la prévention des chutes a proposé 12 séances à 13 participants

ACTIVITES A VENIR :

- 7 au 10 novembre : Voyage privilège à Carqueiranne près de Toulon "FESTIDAYS "
- 14 Novembre : Concours de belote
- 29 et 30 novembre : Quine
- 13 Décembre: Repas de fin d'année avec animation



Tout le monde sait que la saison de foot se calque sur les scolaires mais cette saison 2013/2014 nous a fait changer trois fois d'entraîneur (du jamais vu sauf chez les Pro !!!).

Après une première partie avec Didier MOGEDA qui nous avait laissé entrevoir de belles perspectives et qui a du nous quitter pour raisons familiales. Nous avons eu Laurent BOBECK en janvier qui venait de quitter la JSBA mais qui a décidé d'arrêter en juin tout en restant au club (à cause de l'ambiance).

Nous avons donc du chercher un nouvel entraîneur en la personne de Patrick MAZARS après de maintes sollicitations.

Malgré tout cela nous avons fait une saison très correcte avec sur le dernier match la possibilité de monter en « ligue ».

Des blessures (18) et le manque de maturité de certains joueurs au niveau excellence font que nous avons perdu le dernier match.

Nous devons encore travailler et structurer le club avant de prétendre aller plus haut et faire monter la 2 et la 3 qui pour la saison ont subit le contre coup des blessures.

L'objectif de cette saison reste identique à la saison dernière avec une préparation pour la montée (1-2 et 3). En juin, nous avons eu la visite des installations par la ligue Midi-Pyrénées. Celle-ci nous a obligé à remonter les buts de Nauviale (6 à 10 cm) et à mettre un algéco arbitre à St Cyprien en attendant la construction de nouveaux vestiaires.

De nouvelles recrues :

Makota Julien – Akbas Ahan – Boutonnet Jean-Louis – Dalmon Benoit – Verges Ludovic – Djounaid Salim – Cabrol Aurélien – Gaumy Baptiste – Ladeuil Sébastien – Pesci Lohan –

Houles Dimitri

et le retour de quelques anciens :

Fournier Frédéric – Delagnes Grégory – Pouget Lionel – Daniel Mickaël en tant que joueurs.

Deschamps Sébastien (arbitre), Dalmon André (dirigeant) et Mazars Patrick (entraîneur général) vont nous permettre d'étoffer le groupe

et de compenser les départs : Lepron Ludovic (Mérienne) – Marcos Kévin (Penchot) –

et arrêts toujours regrettables : Ginestet Mathieu – Bonnefoy Jérôme – Ginestet Jérémy.

Les vétérans continuent leur train-train sans faire de bruit, sauf au resto pour la 3^{ème} mi-temps.

Les basketteuses toujours avec une seule équipe ont du mal à exister (les anciennes ayant jeté le panier) et utilisent toujours les gymnases St Joseph et Kervallon.

Elles attendent elles aussi, de nouvelles joueuses volontaires....

Le ping-pong bat de l'aile mais espère rebondir !!!

L'équipe des dirigeants (antes) s'essouffle et espère toujours la venue de nombreux volontaires masculins et féminins.

Pour preuve, cette année fut la dernière du réveillon de la St Sylvestre toujours dommageable pour le club en terme de rentrée d'argent.

Les licences sont passées à 80 € pour les joueurs et à 50 € pour les dirigeants et les étudiants.

VOILA, j'ai fait un nouveau tour de tous les sujets d'actualités mais je rajouterai quelques réflexions PERSO :

-De moins en moins de dirigeants et de plus en plus de joueurs qui font du foot n'en font plus une priorité comme il y a quelques années. C'est un simple un loisir parmi tant d'autres.

-Des normes de plus en plus exigeantes venant du haut (district, ligue et fédération) qui nous impose des règles L1 où les clubs ont un fric incroyable et ne nous renvoie pas l'ascenseur (sachant tout juste si nous existons)

-Des sponsors qui ont du mal à nous aider tellement ils sont ponctionnés par toutes les associations

-Des mairies privées d'argent public.

Tout cela nous fait avoir des coups de mou mais nous continuons malgré tout car c'est notre passion et nous avançons cherchant toujours à améliorer nos structures et notre cadre de vie..... **VIVE L'US DOURDOU !!!**



INFO ECOLE DE FOOT

Cette saison va servir de transition pour l'École de Foot Vallon qui passe sous la direction de l'US Vallon de Marcillac avec les mêmes couvertures pour les clubs concernés (US Dourdou et Souyri) là encore à cause du manque de dirigeants.

Cela ne change pas pour nous les 19 ans jouant selon leur souhait dans leur club désiré en senior. (Nous avons fait 3 réunions pour en arriver là, et nous siégerons à la direction de cette école de foot pour aider et avoir un œil sur son fonctionnement).

Pedro et Yves – Les Présidents

Pour tous renseignements ou inscriptions :

Amandine SICHI	06.40.20.60.05	(Basket)
Michel PONS	05.65.67.44.96	(Foot)
Stéphane ROUSSEL	06.84.31.34.60	(Ping Pong)
Bruno SELAS	05.65.67.36.50	(École de Foot)

CHANGEMENTS

Tout le monde quitte le navire, chacun a ses raisons, mais la saison 2014 a démarré difficilement avec de nombreux départs qui nous ont obligés à reconstituer un bureau et à chercher de nouveaux joueurs ou joueuses pour pérenniser le club.

Ce sera donc une année de transition ou un coup d'arrêt selon les 10 joueurs (ses) présents car nous avons perdu en cours de saison un des fondateurs en la personne de notre ami « Tofe ». Lui qui ne perdait jamais une occasion de participer aux activités festives ou au travail collectif d'amélioration.

Nous avons quand même participé aux éliminatoires districts et organisé le challenge de la Vallée du Dourdou. Le manque d'effectif nous a empêché de participer au championnat club.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux licenciés (ées) et de dirigeant(e)s locomotives.

Bureau

DELGADO Pedro – Président – 06.89.51.22.00

CABROL Pascal – Secrétaire

BESOMBES Josette – Trésorière

Arrivées

NETA Manu - FUALDES Dominique - PRADELS Rémi - DELGADO Marie-Louise

Départs

LEPRON Ludovic et LASSOUJADE Audrey (Marcillac)

LASSOUJADE Patrick (Landes)

MAGNAVAL Jean-Paul et LESCURE Bernard (Conques)

LAFONTAN Patricia – BIAIS Sandrine - CABROL Christian –

FRIC Pascal et Christine (Arrêt)

DOS SANTOS Albert (Capdenac)

Les licences restent à 30 €

Le siège du club passe au resto de Nauviale (Le Rougier) pour des raisons pratiques.

Vous pouvez toujours utiliser les terrains (autour de la salle des fêtes et sur la place, autour de la maison des associations ou sur la place au dessous de l'église).

Le Président PEDRO



L'association des parents d'élèves de l'école de Nauviale vous remercie d'avoir participé aux différentes manifestations qu'elle a pu vous proposer tout au long de l'année scolaire 2013/2014.

Grâce aux succès rencontrés, l'association a pu contribuer au financement de diverses activités éducatives et culturelles de l'école comme par exemple des spectacles à la MJC, le cirque AMAR, des projections cinématographiques à La Strada de Decazeville, le voyage scolaire à Agen d'Aveyron et Pareloup pour les petits, la découverte de la ville rose de Toulouse, les coulisses de l'aéroport Toulouse Blagnac, la Cité de l'espace pour les grands.

Parmi les différentes animations, nous retiendrons la soirée de Noël où le CEL a présenté des danses africaines avec l'aide de Kouman. Ce soir là, était aussi projeté un reportage photo sur un village du Burkina-Faso. Les enfants de l'école de ce village africain étaient en correspondance avec ceux de Nauviale. Merci à Ada SIQUIER qui a réalisé ce magnifique reportage.

L'année s'est poursuivie par le quine de janvier, le carnaval, le petit déjeuner lors du premier tour des élections municipales, la kermesse de fin d'année et les différents pots de l'amitié organisés dans la cour de l'école.

Lors de l'assemblée générale de l'APE en septembre dernier, le calendrier des animations pour l'année scolaire qui vient de commencer a été fixé comme suit :

Spectacle de Noël le 19 décembre 2014
Quine le 31 janvier 2015
Petit déjeuner prévu en mars 2015
Kermesse le 14 juin 2015

Le nouveau bureau co-présidé par Myriam et Laetitia remercie les anciens membres et plus particulièrement Ada Siquier pour son implication dans le fonctionnement de l'association.

Nous remercions également les municipalités qui se sont succédées, œuvrant toujours pour le bon fonctionnement de notre association et de l'école de Nauviale.

Un grand merci à Maryline Cabrolier et Valécia Pendaries qui ont proposé aux enfants participant au CEL des activités diverses et créatives, notamment la fresque des 4 saisons qui finalise l'ultime projet du CEL.



Les CE-CM à Toulouse



Les maternelles et CP en balade au parc animalier de Gages et sur le lac de Pareloup





L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 13 juin 2014 à la maison des associations. Le bureau démissionnaire comme le prévoit les statuts, a été renouvelé en partie. Du fait de ses nouvelles responsabilités de maire, Sylvain Couffignal n'a pas souhaité rester au bureau, il a été remplacé par Serge Volte. De même plusieurs personnes ont bien voulu intégrer le bureau. Il est composé comme suit :

Président : G Raynal ; Vice-Président : C Hutasse
Secrétaire : S Volte ; Secrétaire adjoint : J Delagnes
Trésorier : T Escalier ; Trésorier adjoint : P Cabrol
Membres : J Boyer-Madrières, G Ladrech, D Cabrol.

La société de chasse de Nauviale compte un peu plus de 60 adhérents pour la saison 2014/2015, un chiffre légèrement en hausse. Nous notons l'arrivée de jeunes chasseurs en chasse accompagnée, il s'agit de Maxime Cabrol et Victor Volte.

Du point de vue cynégétique, les populations du petit gibier ont du mal à se maintenir. La prédation aérienne et terrestre reste préoccupante notamment avec la présence de nombreux renards. Les prélèvements doivent donc être faits raisonnablement pour le lièvre. Un lâcher de canard a été réalisé cet été comme les années précédentes pour tenter de fixer cette population dans la vallée du Dourdou.

Durant la saison 2013/2014, la société a prélevé 6 lièvres et 32 chevreuils pour les espèces soumises à un plan de chasse. La population de chevreuils augmente légèrement et les sangliers (32 prélevés) sont aussi présents sur la commune ce qui ne manque pas de générer des dégâts aux cultures.

Grace au concours des bénévoles, la maison des associations est terminée. Nous remercions la municipalité pour le paiement des matériaux et son implication. A l'étage un bureau dédié à la chasse et une salle de réunion commune sont fonctionnels. La chambre froide a été posée à proximité et un habillage en bardage a été réalisé par les chasseurs.

Un programme de recyclage des douilles restantes après le tir est mis en place en liaison avec la fédération départementale des chasseurs.

Pour cette année :

Chasse aux chevreuils : 34 chevreuils à prélever

Chasse aux sangliers : La venaison sera consacrée en priorité pour le repas annuel, le quine et la belote.

Chasse aux faisans : Un lâcher a eu lieu pour l'ouverture du 14 septembre et un autre aura lieu en octobre.

Chasse aux perdreaux : Un lâcher pour l'ouverture début octobre.

Chasse aux lièvres : Le tir sera effectué par équipe de trois chasseurs durant 6 dimanches.

QUINE : le samedi 20 décembre 2014 à 21 heures

CONCOURS DE BELOTE : fin janvier 2015

REPAS ANNUEL : 22 février 2015 (ouvert à l'ensemble des habitants de la commune)

Histoire: la Guerre de 14/18

Le 1^{er} août 1914, le gouvernement français décide d'entrer en guerre, la mobilisation générale est décrétée dans l'après-midi.

C'est ainsi que tous les tocsins des communes françaises sonnent en pleine journée, appelant les hommes de 18 à 50 ans à se mobiliser pour ce qui allait être la 1^{ère} guerre mondiale.

Il faut bien comprendre que cette mobilisation en plein été, a eu un impact important sur nos campagnes, les hommes quittant les champs et leurs travaux en cours (moissons, vendanges) et laissant les femmes finir l'ouvrage.

Les campagnes françaises, grandes pourvoyeuses de soldats, ont payé un lourd tribut à la défense de la France.

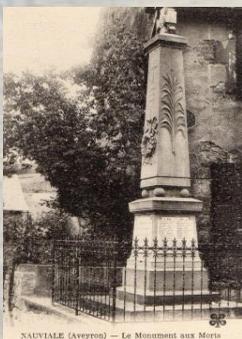
Cette guerre aura fait 15 000 victimes dans notre département, dont 56 pour notre seule commune.

Certains de nos compatriotes Nauviais sont morts en héros, recevant des distinctions militaires posthumes.



C'est en mémoire de ces personnes que furent édifiés des monuments aux morts communaux et paroissiaux.

Autant celui de Combret présente un caractère religieux, le monument de Nauviale a plutôt une symbolique « guerrière » avec une croix de guerre au sommet, puis sur la partie centrale de la colonne carrée une couronne mortuaire transpercée par 2 épées, une grande palme sur le côté latéral droit symbolisant la victoire, enfin les 4 boulets de canon sous la colonne principale.



Ce conflit mondial, peut paraître loin dans le temps pour la plupart des Nauviais, mais il faut savoir que le dernier « poilu » de notre commune (surnom donné au soldat de cette guerre, qui à l'époque désignait quelqu'un de courageux, viril) est décédé en 1990.

Il s'agissait du marquis de Valady, illustre résident de Combret alors âgé de 92 ans. Ce « poilu » s'était engagé en 1916, à tout juste 18 ans et a combattu dans les Vosges jusqu'en 1918.

Il a par la suite, pris part à l'occupation alliée en Hongrie et Turquie.

Pour commémorer le centenaire de cet appel à la mobilisation générale, les tocsins aux cloches des églises de Combret et Nauviale, ont résonné le 1^{er} Août 2014 à 16 heures.



DERNIERE MINUTE:

Nous faisons appel à tous les détenteurs de documents anciens sous tous les formats (photos, livres, films, ...) qui relatent de près ou de loin l'histoire de notre commune.

Nous souhaitons en établir une copie afin de garder une trace pour les générations futures mais aussi alimenter la partie histoire des bulletins postérieurs et de notre site internet à venir.

Calendrier des manifestations



A vos agendas...

14 15-16 29-30	Novembre 2014	Concours belote Genêts d'Or Fête de la Saint Martin Quine US Dourdou et Genêts d'Or (Nauviale)
19 20	Décembre 2014	Noël École Quine Société Chasse
18 31 ?	Janvier 2015	Quine ADMR Quine Ecole Concours Belote Société Chasse
22	Février 2015	Repas Société Chasse
7 13-14-15 22	Mars 2015	Repas Us Dourdou (Nauviale) Rallye Vallon de Marcillac Petit Déjeuner École
16-17 29	Mai 2015	VTT Nauviale Concours belote Us Dourdou
14 27	Juin 2015	Kermesse Ecole Feu St Jean
13 17	Juillet 2015	Repas moules frites Us Dourdou (Nauviale) Marché de pays
11	Janvier 2015	11h30 Vœux de la municipalité.
27	Septembre 2015	Virades de l'Espoir

Lotissement " Les Oliviers " NAUVIALE

Un aménagement avec terrains à bâtir à vendre à partir de 44 € le m².

A l'entrée du bourg proche de la Mairie, de l'École et du Restaurant-Commerce, la Société Civile Immobilière Le Point du Jour a aménagé un terrain en bordure de la Rue du Pont pour accueillir de futurs résidents.

Les terrains sont orientés vers le sud et regardent le stade et la vallée du Dourdou.

Le projet tient compte des souhaits de la Commune en vue d'une intégration future dans le domaine public.

Il respecte les exigences en matière de mixité sociale et de qualité paysagère.

Il n'est pas sans rappeler que la Mairie a également accompagné le porteur de projet au cours de ses démarches auprès des différents services de l'état, afin de répondre notamment à la question de l'amenée publique en eau potable, électricité, téléphone et de la collecte des eaux usées et pluviales et ordures ménagères.

Les lots numéros 3 et 11 sont déjà vendus.

A partir de 44€/m² **À Vendre**
Terrains à bâtir

Lotissement " Les Oliviers "

Amenageur•Lotisseur SCI Le Point du Jour

Lots entre 536 et 1703 m²

Renseignements

06 08 68 40 03



www.lotissements-aveyron.fr
contact@lotissements-aveyron.fr